

## LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT ET FINANCEMENT DU TERRORISME

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
MA018	1 jour - 7 h	Expertise	Présentiel ou à distance	950,00 €

### LIEUX ET DATES :

Nous consulter

### OBJECTIFS

- Promouvoir et mettre en œuvre les bonnes pratiques commerciales et les recommandations de l'ACPR.
- Gérer le risque de non-conformité dans la conception, la vente ou la gestion de produits ou de services d'assurances.
- Identifier et déclarer une non-conformité.

### Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

## POINTS FORTS

### **Modalités pédagogiques :**

**Sujet traité à la lumière des pratiques et attentes du régulateur, donc à visée très opérationnelle**

### **Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.**

## PROGRAMME

- A. Introduction : Actualité
- B. Principes et Actualité
  - 1. Blanchiment de l'argent et le financement du terrorisme
  - 2. Les directives
  - 4. Principes d'application sectoriels de l'ACPR
  - 5. Contrôles de l'ACPR : Panorama des sanctions en France et à l'étranger
  - 6. Attentes de Tracfin
- C. Eléments du dispositif
  - 1. Piliers du dispositif
  - 2. Missions et responsabilités
  - 3. Structuration et pilotage de la filière LCB-FT
  - 4. Cartographie des risques (Vie, Non vie...)
  - 5. Intégrer la LCB-FT dans le contrôle permanent
- D. Comment définir et mettre en place les mesures de vigilances
  - 1. Connaissance des clients (KYC - Know Your Customer)
  - 2. Vigilance allégée, vigilance standard et vigilance renforcée
  - 3. Zoom sur gel des avoirs, une obligation de résultat
  - 4. Zoom sur les PPE et les examens renforcés
  - 5. Zoom sur les personnes morales & les bénéficiaires effectifs

### **Validation des acquis :**

**Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.**

### **Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

## PUBLIC

Administrateurs  
Cadres dans l'assurance

**Pour les personnes en situation de handicap** souhaitant réaliser une formation e-learning :  
Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli - [nbenakli@ifpass.fr](mailto:nbenakli@ifpass.fr)) afin de déterminer les formations accessibles.

## PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis.

## **Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

950,00 €  
Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 23/12/2024 à 10:05